



# L'EUROPE DE LA CYBERDÉFENSE ET DE LA CYBERSÉCURITÉ RESTE À CONSTRUIRE

► Interview d'Olivier Cadic\*, sénateur des Français établis hors de France  
Par Marc Jacob et Emmanuelle Lamandé

**Le sénateur Olivier Cadic est actuellement en train de réaliser un rapport sur l'ensemble des dispositions concernant la cyberdéfense. Pour lui, plusieurs chantiers doivent être ouverts dans ce domaine. Tout d'abord, il est nécessaire que la LPM prenne mieux en compte la menace relative à la lutte informationnelle. De plus, l'Europe de la cyberdéfense et de la cybersécurité reste encore à construire.**

**Global Security Mag : En tant que Sénateur, vous êtes Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et rapporteur pour la LPM et la cyberdéfense, quelles sont vos missions au sein de cette commission ?**

**Olivier Cadic :** Avec mon collègue Rachel Mazuir, nous sommes chargés de présenter chaque année un avis sur les crédits de l'ANSSI dans le cadre de l'examen du budget. A l'occasion de l'examen de la loi de programmation militaire pour 2019-2025, j'ai proposé au président Cambon de nous confier un rapport sur l'ensemble des dispositions concernant la cyberdéfense.

## LES CRÉDITS AFFECTÉS À LA CYBERDÉFENSE VONT DOUBLER AVEC LA NOUVELLE LPM

**GS Mag : Quels sont les progrès de la LPM en matière de cybersécurité ?**

**Olivier Cadic :** Dans la LPM, la cyberdéfense est présente dans tous les contrats opérationnels de nos armées et une posture permanente cyber va être créée sous le contrôle du ComCyber. Le doublement des crédits affectés à la cyberdéfense, par rapport à la précédente LPM (1,6 milliards sur 7 ans) doit nous donner les moyens de mieux répondre aux attaques. Enfin, 1 123 emplois vont être créés qui s'ajouteront aux 2 900 existants dans les armées.

Pour rendre notre dispositif de prévention plus robuste, la LPM donne aux opérateurs de télécommunication la possibilité de mettre en place sur leurs réseaux des dispositifs de détection des cyberattaques qui pourront recevoir des marqueurs techniques de l'ANSSI, laquelle pourra récupérer des informations utiles pour leur prévention. L'ANSSI pourra

également installer sur les réseaux des opérateurs et les serveurs des fournisseurs de service en ligne ses propres sondes dans certaines circonstances.

**GS Mag : Quelles sont, au contraire, les insuffisances de la LPM à l'heure actuelle ?**

**Olivier Cadic :** Le principal défaut de la LPM est qu'elle ne donne qu'une vision partielle de la cyberdéfense. En effet, à côté des dispositifs mis en œuvre par nos armées, interviennent l'ANSSI et le ministère de l'Intérieur sous l'angle prévention, résilience, réaction et répression dans le domaine civil. Une Revue de stratégie cyber a également été publiée en février 2018 par le SGDSN. On attend toujours la programmation des crédits nécessaires à sa mise en œuvre.

Enfin, sur le volet « défense », la LPM n'a pas pris entièrement la mesure de la menace que représente la lutte informationnelle dans le cyberspace ouvert qui est le nôtre.

**GS Mag : Quelles sont vos propositions d'amendements de cette Loi ?**

**Olivier Cadic :** Nous avons œuvré dans deux directions. Tout d'abord, l'introduction d'un amendement au rapport annexé pour faire entrer la lutte informationnelle dans la LPM. Concrètement, nous avons obtenu que « la manipulation de l'opinion publique par l'utilisation massive des médias numériques et des réseaux sociaux avec pour objectif l'altération du fonctionnement normal des institutions démocratiques » soit prise en compte dans le rapport annexé de la LPM.

Ensuite, nous avons déposé plusieurs amendements pour consolider juridiquement les dispositifs de prévention des cyberattaques et les étendre aux opérateurs de service essentiel au sens de la directive européenne transposée en février dernier par la France.

## LES « FAKE NEWS » CONSTITUENT LA PRINCIPALE MENACE EN MATIÈRE DE GUERRE HYBRIDE

**GS Mag : Quels sont les risques que pourraient engendrer les « Fake News » ?**

**Olivier Cadic :** Une « guerre » est faite aux démocraties par des régimes autoritaires. Nos adversaires surutilisent les moyens de la lutte informationnelle pour saper les fondements de notre société et de nos valeurs. Ils font tourner à plein régime leurs « usines à trolls » qui génèrent des millions de messages ciblés sur les réseaux sociaux : on a vu leur efficacité lors de la campagne sur le Brexit et lors des élections américaines. Leurs techniques sont destinées à créer le chaos et à paralyser nos services publics. Cela a amené le Pentagone à déclarer que les « Fake news » constituent la principale menace en matière de guerre hybride.

**GS Mag : Vous avez fait des propositions sur ce sujet, pouvez-vous nous faire part de vos réflexions en ce domaine ?**

**Olivier Cadic :** Je pense qu'à partir du moment où le Sénat a introduit la lutte informationnelle dans la LPM, il faut que nous passions à la vitesse supérieure en nous dotant d'une stratégie qui va de la résilience à la réponse offensive. Cela implique nécessairement une dimension européenne ou transatlantique, car si nous devons protéger notre cyberspace nous devons le faire collectivement. Il serait dérisoire et très pénalisant de protéger notre cyberspace à l'échelle de notre seul pays. Cela impose donc une coopération étroite dans ce domaine avec nos partenaires et alliés.

**GS Mag : Dans le cadre de vos missions, vous avez été invité au Pentagone aux États-Unis, quels sont les principaux enseignements de cette visite ?**

**Olivier Cadic :** En mai dernier, j'ai été reçu au Pentagone par Theresa Whelan, Principal Deputy Assistant, Secretary of Defense for Homeland Defense and Global Security. Nous avons successivement évoqué la lutte contre les fausses informations (sujet abordé par le Congrès américain), l'organisation de la chaîne de commandement cyber, ainsi que la stratégie de dissuasion et l'organisation budgétaire.

Le 1<sup>er</sup> amendement de la Constitution américaine complique leurs actions pour lutter contre les « Fake news ». J'ai apprécié qu'ils partagent leur expertise pour enrichir mes travaux.

**GS Mag : De même, vous avez été invité au centre Cyber de l'OTAN à Riga, quelles sont les conclusions de cette rencontre ?**

**Olivier Cadic :** Janis Sarts, directeur du centre d'excellence pour la communication stratégique Stratcom de l'OTAN, m'a rappelé deux faits qui montrent à quel point le terrain est propice aux cyber-agresseurs : premièrement, le temps moyen de lecture d'une information sur Internet est de 7 secondes ; deuxièmement, les 4/5<sup>èmes</sup> des individus réagissent émotionnellement. Par conséquent, seul 1/5<sup>ème</sup> aura une décision rationnelle... Vous comprenez pourquoi les populistes ont le vent en poupe !

Ce qu'un ordinateur peut créer, un autre peut l'anéantir. Nous avons parlé de mon idée d'élaboration d'un « vaccin électronique » contre les « Fake news », afin de lutter contre les manipulations de l'opinion publique de nos démocraties.

Janis Sarts devrait être auditionné par notre Commission au Sénat à la rentrée.



## L'EUROPE DE LA CYBERDÉFENSE RESTE À CONSTRUIRE

**GS Mag : Quels sont les efforts que la France et l'Europe doivent, selon vous, mener en matière de cybersécurité ?**

**Olivier Cadic :** « Moi Président » 😊, je nommerais un général pour la cyberdéfense qui s'exprimerait devant le Parlement au même titre que les chefs d'État-major des trois armes (air, terre, mer).

J'encouragerais également les pays de l'UE à nommer, s'ils le peuvent, les pirates dont ils sont la cible.

L'Europe de la cyberdéfense et de la cybersécurité reste à construire. Sur ce point, la Commission européenne est parfaitement lucide, appelant au partage accru de renseignements et constatant que « l'absence d'un réseau de communications commun et sécurisé entre les institutions européennes est une lacune importante ».

Nous devons créer un réseau européen étanche. N'attendons pas de vivre un cyber 11 septembre pour apporter une réponse commune à ceux qui veulent miner les démocraties de l'intérieur.

**GS Mag : Enfin, quelles sont les actions que vous comptez mener en matière de cybersécurité dans les prochains mois ?**

**Olivier Cadic :** J'envisage de proposer une loi visant à interdire à la fois tout investissement chinois dans les secteurs sensibles et l'utilisation de produits et matériels chinois dans tout ce qui relève de notre sûreté nationale, à l'image de la cybersécurité.

Ensuite, dans le cadre de la loi PACTE, je veillerai à ce qu'il ne soit pas créé de nouvelles obligations réglementaires pour les entreprises en matière de cybersécurité, servant à nourrir des experts via la production de certificats. Je propose que les PME soient encouragées à concevoir la cybersécurité dans le cadre d'un référentiel d'assurance-qualité construit par nos industriels.

Enfin, plusieurs déplacements sont prévus en France pour voir notre système de défense opérationnel en matière cyber avant de préparer les avis budgétaires pour 2019. ■■■

\* Olivier Cadic, sénateur des Français établis hors de France, est aussi Membre de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées (et rapporteur des questions de cybersécurité), Vice-président de la Délégation sénatoriale aux Entreprises, Président du groupe d'études et de contact France-République populaire démocratique de Corée, Membre du groupe de suivi du Retrait du Royaume-Uni et de la Refondation de l'UE et Membre du groupe de suivi des accords de Défense de Lancaster House.